

Délai de modification (annulation/ajout) sur le Portail Famille

Il est possible de réserver le repas cantine, la garderie périscolaire du matin et soir, les mercredis et les vacances scolaires.

Pour une meilleure organisation des services, vous pouvez faire vos réservations à l'avance. Pour des modifications de dernières minutes (ajout ou annulation) il vous est possible de modifier dans les délais selon les délais impartis.

Le tableau ci-dessous vous permettra de connaître le délai suivant l'objet à réserver

Repas Cantine	Jusqu'à 8h30 le jour même
Garderie mutualisée (matin)	Jusqu'à 18h45 la veille
Garderie mutualisée (soir)	Jusqu'à 8h30 le jour même
Mercredi	2 jours avant et avant 9h00
Vacances scolaires	Une semaine avant